

peuples de la Tauride : que les étrangers devaient être chassés de Rome. Le peuple suivait les mauvais exemples de ses empereurs, d'Auguste lui-même, qui eut recours à ce triste remède, dans un temps de profonde disette (1). Aussi l'inhospitalité de Rome était-elle généralement accusée (2). Au siècle d'Ammien Marcellin, on expulsa une fois, pour la cause habituelle, ce qu'il y avait d'étrangers à Rome ; mais tandis que les rares amis des sciences libérales étaient obligés de fuir précipitamment, on laissa bien en paix trois mille danseuses, avec autant de chanteurs et les maîtres des différents chœurs. Où que l'on jetât les yeux, on apercevait une grande quantité de filles qui étaient en âge d'avoir de nombreux enfants, et dont toute l'occupation consistait à se friser les cheveux, à raser des pieds jusqu'à satiété les planches de la scène, à tourbillonner en cercles agiles, en exprimant du geste et du regard, de tous les mouvements de leur corps, les différentes fables des dieux de l'anquité.

On trouve dans Saint Jérôme les noms de quelques individus qui avaient composé des *comédies biologiques*, ou *éthologiques* (3) : c'était le nom que l'on donnait aux pièces des mimographes, parce qu'elles traduisaient d'ordinaire les habitudes de la vie, et qu'elles peignaient les mœurs. Philistion, Lentulus et Marullus, qui sont nommés ailleurs (4) encore que dans saint

(1) Sueton. *Oct.* 42. — Oros. vii, 3.

(2) S. Ambros. *de Offic.* iii, 7. — Symm. *Epist.* ii, 8. — Libanius, in *Antiochico*, tom. i, pag. 329, Reiske ; Id. *Epist.* iv, 268. — Themist. *Orat.* vi.

(3) Adv. Ruff. lib. ii, pag. 415.

(4) Marius Mercator, tom. i, pag. 39, edit. Garnerii. — Cassiod. *Var.* i, 20 ; iv, 51.